

# D&O L'AGEFI

Supplément publié dans  
l'édition de L'AGEFI ALPHA  
du 25 juin 2026

## LA SOUVERAINETÉ EUROPÉENNE UN SUJET MAJEUR POUR LES INVESTISSEURS

- UN CHANGEMENT DE BRAQUET POLITIQUE EN EUROPE
- LA DÉFENSE, VECTEUR ÉVIDENT DE SOUVERAINETÉ
- LA GESTION ACTIVE AU SERVICE DE L'AUTONOMIE STRATÉGIQUE



Lazare  
HOUNHOUAYENOU

Gérant principal de la stratégie actions  
souveraineté européenne



Damien  
MARIETTE

Gérant actions thématiques



Emilie  
BRUNET-MANARDO

Gestionnaire - analyste  
actions européennes



# QUAND L'EUROPE SE RÉINTÉRESSE À SON AVENIR

C'est un document de 73 pages qui a fait date. Officiellement remis le 9 septembre 2024 à la présidente de la Commission européenne Ursula von der Leyen par Mario Draghi, ancien président de la Banque centrale européenne, ce rapport formule 170 propositions pour restaurer la compétitivité européenne. Même si le mot souveraineté n'y apparaît que trois fois, c'est bien de cela qu'il s'agit : réduire les dépendances extérieures du Vieux Continent. Mais ce document ne risque-t-il pas d'être un pétard mouillé de plus ? « Un an après son premier passage, Mario Draghi est repassé devant la Commission européenne et il existe même en ligne un 'Draghi Tracker' permettant de voir les progrès dans la mise en place des recommandations, indique Damien Mariette, gérant actions thématiques chez CPRAM. A date, on estime que seulement 14 % des mesures sont mises en place et la Commission parle de 30 % de recommandations en cours de mise en place. »

Par ailleurs, ce n'est là qu'une pièce, certes la plus visible, du puzzle. « Avant même le rapport Draghi, les choses ont commencé à bouger en Europe, rappelle Emilie Brunet-Marnardo, gestionnaire-analyste actions européennes chez Lazard Frères Gestion. On peut par exemple penser au mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (CBAM), qui joue le rôle d'aide anti-dumping et a beaucoup bénéficié aux sociétés européennes du secteur de l'acier, comme on a pu l'observer dans les performances boursières d'Aperam ou ArcelorMittal. Il existe aussi d'autres initiatives participant de la même idée : le protocole d'accord entre Thales, Airbus et Leonardo pour créer un acteur européen de premier plan dans le spatial témoigne, tout comme d'autres partenariats similaires, d'une volonté de mutualiser les coûts, d'être plus efficaces

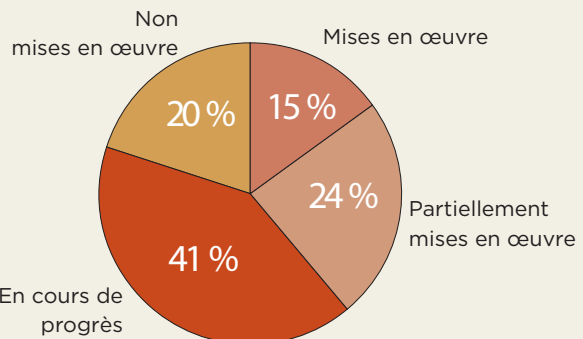
et de faire émerger des champions européens dans des domaines précis. » Et c'est aussi du côté législatif que les choses bougent. « Le rapport alerte sur le manque de compétitivité de l'Europe, notamment lié à son mix énergétique, incitant à la décarbonation et à un investissement dans la recherche & développement (R&D) à hauteur de 3 % du produit intérieur brut (PIB) et à sécuriser certaines filières industrielles, explique Damien Mariette. Mais dès 2023, nous avons déjà vu les premiers signes d'une prise de conscience sur la nécessité pour l'Union européenne (UE) d'aborder certains sujets de dépendance majeurs, notamment avec l'European Chips Act voté en 2023. » Compétitivité et souveraineté en étaient déjà les maîtres-mots ! « Le Chips Act visait à faire passer de 9 % à 20 % la quote-part de l'Europe dans la production mondiale de semi-conducteurs. Certes, l'objectif est loin d'être atteint puisqu'on est passé de 9 % à 12 % seulement, mais l'Europe réfléchit à une itération nouvelle de ce plan, manifestant la volonté d'un effort sur la durée », se félicite Damien Mariette. Un changement presque tectonique semble se dessiner en Europe. « La prise de conscience se traduit aussi dans la gouvernance de l'Europe,

estime Lazare Hounhouayenou, gérant principal de la stratégie actions souveraineté européenne chez BNP Paribas Asset Management. Une Europe à 27 est difficile à faire avancer et il y a également une réflexion au niveau de la Commission européenne sur une Europe à deux vitesses pour permettre de répondre plus vite aux questions stratégiques. Il est question aussi de limiter le droit de veto, qui peut poser problème comme on l'a vu il y a quelques mois sur l'aide de 90 milliards d'euros à l'Ukraine. » La politique européenne change véritablement de braquet et commence la mise en pratique de sa nouvelle orientation. « Les investisseurs nous posent souvent la question de la capacité à financer la défense, au vu des dettes publiques élevées, note Lazare Hounhouayenou. Il y a déjà des mécanismes de financement en place comme la clause dérogatoire permettant aux Etats de dévier de la trajectoire budgétaire pour financer la défense ou le programme Safe de 150 milliards d'euros de dette commune. Tout cela n'est pas seulement théorique : respectivement, ce sont déjà 17 et 18 Etats membres qui ont demandé à utiliser ces possibilités. » Tout cela s'inscrit dans le temps long, mais relève déjà du concret.

## LA MISE EN ŒUVRE DES MESURES DU RAPPORT DRAGHI NE FAIT QUE COMMENCER

ÉTAT D'AVANCEMENT DES MESURES  
Sur un total de 383 mesures

Selon l'initiative "Draghi Observatory" lancée par l'European Policy Innovation Council, les mesures du rapport Draghi restent majoritairement à mettre en place. Un constat partagé par le "Draghi Tracker".



Source : draghiobservatory.eu (EPIC/KEFIM).

## POURQUOI LA THÉMATIQUE DE LA SOUVERAINETÉ CONCERNE LES INVESTISSEURS

Les divers programmes d'investissement en Europe ont déjà eu des impacts boursiers et cela devrait continuer. « Les investisseurs doivent s'intéresser à la thématique parce qu'elle s'inscrit dans le long terme et que l'application du rapport Draghi n'en est qu'à ses débuts », considère Lazare Hounhouayenou. Chacun peut y trouver un intérêt. « Certains investisseurs sont véritablement convaincus par cette nécessité d'autonomie stratégique et voient les premiers jalons posés, poursuit-il. D'autres y voient de manière plus opportuniste des poches de croissance en Europe, liées à ces différents plans d'investissements massifs dont on peut estimer l'impact à 1.500 milliards d'euros dans les dix prochaines années. Ces thématiques peuvent attirer des investisseurs internationaux souhaitant diversifier leurs avoirs en dehors des Etats-Unis. » Les fonds thématiques axés sur la souveraineté suscitent l'intérêt de la clientèle, avec parfois certains

bémols. « Nous avons eu beaucoup de rendez-vous clients ces derniers mois et nous constatons que tout le monde se sent concerné par le sujet. L'intérêt pour la thématique de la souveraineté est encore plus fort et plus sincère que ce que nous anticipions, se réjouit Emilie Brunet-Manardo. Dans certains pays, comme la France, cela est toutefois teinté d'un certain scepticisme sur le fonctionnement de l'Europe et le poids des déficits budgétaires. Par ailleurs, dès lors que des perspectives de cessez-le-feu apparaissent, les investisseurs se disent que le sentiment d'urgence va disparaître et que la thématique restera lettre morte. Nous ne sommes pas du tout de cet avis : notre sentiment est que nous nous trouvons face à une nécessité existentielle, ce qui est source d'un vrai changement de paradigme. » Et de perspectives de croissances nouvelles pour de nombreuses entreprises cotées.

## LA SOUVERAINETÉ, NOUVEL INVESTISSEMENT CITOYEN

**R**edorer le blason de l'Europe à un moment où les investisseurs ne jureraient que par la technologie américaine, tel a parfois été le point de départ des fonds souveraineté. « L'idée du fonds a été inspirée par l'idée d'un réveil européen au moment de l'arrivée au pouvoir de Donald Trump, relate Emilie Brunet-Manardo. Le thème de la souveraineté était un moyen de flécher les investissements vers l'Europe, au travers de plusieurs secteurs stratégiques, à un moment où on voyait surtout se créer des paniers de valeurs défense à l'occasion du plan ReArm Europe. » Cette logique semble fonctionner, et pas seulement pour les investisseurs locaux. « Un an après sa création, notre stratégie est proche du milliard d'euros d'encours, ce qui témoigne d'un réel intérêt, y compris en dehors d'Europe, comme en Asie ou au Moyen-Orient, souligne Lazare Hounhouayenou. Il a souvent fallu

*expliquer le fonctionnement des institutions européennes pour les intéresser. Le fait que la défense soit un sujet fédérateur en Europe, chez tous les partis politiques, est aussi un point qui peut rassurer pour les investisseurs extérieurs. »* L'Europe boursière a déjà changé de visage. « Pour les investisseurs asiatiques, par exemple, la thématique de la souveraineté permet de voir l'Europe sous un prisme nouveau. Historiquement, ils la voyaient surtout autour des sociétés du luxe », se souvient Damien Mariette.

Et si l'Europe était finalement une belle endormie ? « En 2002, le PIB européen était supérieur de 4 % à celui des Etats-Unis. Il n'en représente plus aujourd'hui que la moitié. En réinvestissant dans ses forces vives, il n'y a pas de raison que l'Europe ne puisse retrouver sa force économique et être une alternative pour les investisseurs aux Etats-Unis ou aux marchés émergents », pense Damien Mariette. En ce sens,

investir dans l'autonomie stratégique européenne relève d'une prise de conscience qui devrait inspirer les citoyens, bien au-delà de leur stratégie d'investissement. « L'Europe était historiquement une puissance industrielle, plus que les Etats-Unis. La part de l'industrie dans le PIB européen a baissé de 18 % dans les trente dernières années et le chiffre est même de -30 % pour la France, rappelle Damien Mariette. En tant que consommateurs européens, nous avons collectivement participé à la situation dans laquelle nous nous trouvons aujourd'hui, en privilégiant des articles à moindre coût, ce qui a favorisé la délocalisation. La réindustrialisation est nécessaire pour regagner de l'indépendance, mais le succès des propositions du rapport Draghi suppose que nous changions en tant qu'investisseurs, et aussi en tant que consommateurs. » Make Europe Great Again ? Et pourquoi pas ?

## LA DÉFENSE... L'ÉLÉPHANT DANS LA PIÈCE

Quand on parle souveraineté, l'actualité nous impose un thème évident : la défense. En Europe, ce secteur a particulièrement brillé en Bourse en 2025. « Sur les trente dernières années, le secteur européen de la défense se traitait avec une décote par rapport aux sociétés américaines, du fait de la baisse des dépenses de défense en Europe. A partir du conflit en Ukraine, cette décote s'est résorbée, puis inversée. Après le discours de J.D. Vance à la Conférence de Munich sur la sécurité en 2025, la prime des valeurs européennes sur les américaines a atteint un plus haut de 75 %, ce qui témoignait d'un optimisme très élevé par rapport aux risques d'exécution dans cette industrie, rapporte Damien Mariette. Depuis, le marché a ôté ses lunettes roses et la surcote a été ramenée à 20 %. » Plusieurs raisons peuvent expliquer cette tempérance retrouvée des investisseurs. « Dans l'ensemble, le secteur de la défense a sous-performé depuis début 2026, ce qui n'a pas empêché certains dossiers de très bien se comporter, observe Emilie Brunet-Manardo. L'interprétation qu'on peut en faire est qu'après une année 2025 particulièrement porteuse, l'absence de catalyseurs de court terme a incité les investisseurs à une rotation sectorielle vers des secteurs plus défensifs dans le contexte de la guerre en Iran : utilities, énergie, télécoms. Certaines publications financières ont aussi suscité quelques déceptions de court terme, malgré les ambitions de moyen terme très fortes des entreprises. La montée en cadence des entreprises prend du temps. »

Un autre facteur d'explication est le fait que l'Europe était vue en 2025 comme une zone de croissance. « Cela a attiré des flux importants de la part d'investisseurs internationaux, particulièrement sur le secteur de la défense du fait de sa forte visibilité, relève Lazare Hounhouayenou. Mais le conflit au Moyen-Orient constitue un choc plus important pour l'Europe et l'Asie, d'où une inversion des flux. Par ailleurs, les valeurs de la défense ont souvent un profil d'activité mixte – civil et défense –, la partie aéronautique étant affectée par le conflit. » L'intérêt d'une gestion active est de pouvoir arbitrer entre différents segments du secteur de la défense. « Le marché s'est désengagé des acteurs de la défense exposés aux cycles courts, comme les fournisseurs de munitions, pour se focaliser, par exemple, sur ceux capables de fournir des drones, indique Lazare Hounhouayenou. Cette rotation au sein du secteur est très favorable pour les nouveaux investisseurs, avec des valorisations redevvenues raisonnables, autour de 25 fois les bénéfices. » Un ratio cohérent qui semble raisonnable au regard d'une croissance des bénéfices attendue deux fois supérieure sur les valeurs européennes par rapport aux acteurs américains du secteur. Certes, on pourrait penser plus judicieux de financer la défense européenne via les nombreux acteurs non cotés du secteur. « Les acteurs cotés de la défense sont au bout de la chaîne de valeur : parmi eux se trouvent les grands donneurs d'ordres, des sociétés de taille mondiale qu'il faut renforcer pour permettre un ruissellement sur le

reste des acteurs », estime cependant Emilie Brunet-Manardo. « Dans la défense, il est souhaitable de ne pas opposer les investissements cotés au non-coté, mais de favoriser un vrai continuum de financement, renchérit Lazare Hounhouayenou. D'ailleurs, pour passer à une échelle supérieure, certains acteurs peuvent opter pour une introduction en Bourse : c'est l'occasion pour des stratégies comme la nôtre de prendre le relais et d'accompagner le développement de ces entreprises. Les investisseurs choisissent entre coté et non-coté en fonction de leurs contraintes, notamment de liquidité. » Dans la défense, les acteurs cotés ne sont certes que le sommet de l'iceberg et n'existeraient pas sans les nombreux acteurs non cotés de la chaîne de valeur. « Ce n'est d'ailleurs pas propre au secteur de la défense : sur la partie intelligence artificielle (IA), la majeure partie des acteurs européens sont non cotés : Mistral AI ou AMI, la société de Yann Le Cun étant des exemples emblématiques, illustre Damien Mariette. Mais la Bourse va retrouver son attrait premier : historiquement, pour les investisseurs en private equity, les sorties étaient plutôt industrielles, souvent avec un acquéreur non européen. Ce genre de solution ne sera plus accepté par les Etats dans la défense ou l'IA, du fait de la prise en compte de la notion d'autonomie industrielle. » La Bourse va devenir une sortie plus naturelle pour les petits acteurs en forte croissance, d'où l'intérêt de fonds de valeurs cotées capables de prendre le relais en matière de financement.

# LA SOUVERAINETÉ, UNE THÉMATIQUE À PLUSIEURS NUANCES

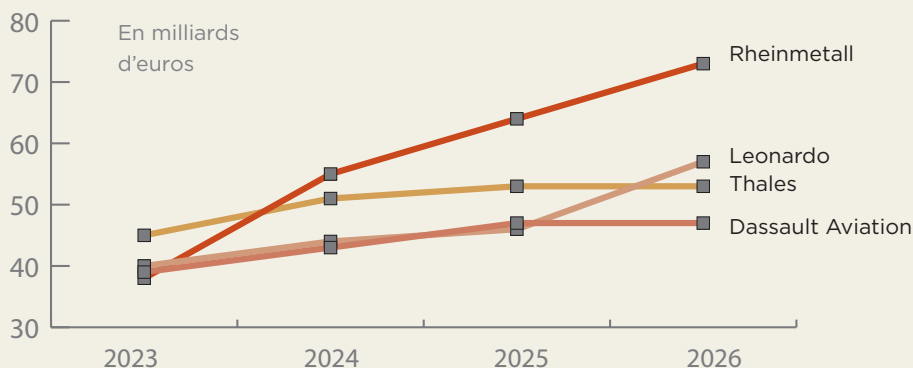
**B**ien évidemment, la volonté d'autonomie industrielle et technologique de l'Europe dépasse largement le secteur de la défense, et des fonds embrassant de manière large la thématique, comme BNP Paribas Europe Strategic Autonomy, CPR Invest - European Strategic Autonomy ou Lazard Sovereignty Europe, permettent de s'y exposer en évitant la volatilité éventuelle d'un secteur en particulier. Chacun cultive sa vision de ce thème chapeau qu'est la souveraineté. « Nous avons choisi de centrer nos investissements sur cinq grandes thématiques : défense/aéronautique, capacités industrielles et technologie sont les trois qui bénéficient du cycle d'investissement actuel. Nous y ajoutons deux piliers de nature plus défensive : infrastructures critiques et énergie/ressources naturelles. Le très bon comportement de l'énergie depuis le début de l'année a ainsi permis de compenser les performances plus mitigées de la défense », confie Emilie Brunet-Manardo. La logique est similaire chez BNP Paribas AM, avec une prédilection pour la technologie. « Notre stratégie couvre la défense, la résilience industrielle, l'indépen-

dance des ressources, la sécurité alimentaire et sanitaire, et la technologie, énumère Lazare Hounhouyenou. Sur ce dernier point, bien avant le rapport Draghi, l'initiative Tibi, en France, faisait le constat du besoin de souveraineté technologique et du retard pris. Certains acteurs européens ont leur carte à jouer dans la deuxième phase du développement de l'IA. » Et l'Europe a d'ailleurs avec ASML un acteur crucial de la chaîne des semi-conducteurs. « Les cinq piliers de notre stratégie n'ont pas un poids fixe, poursuit Lazare Hounhouyenou. Celui-ci évolue en fonction de nos convictions et de la partie du cycle où nous nous trouvons. Mais nous avons un biais assez fort vers les valeurs industrielles, ce qui inclut la défense. Et certains secteurs sont exclus : c'est le cas des banques, même si elles contribuent au financement des secteurs stratégiques, pour privilégier les valeurs ayant un lien direct avec nos thématiques. » C'est là un point de différence avec la stratégie proposée par CPRAM. « Le secteur financier fait partie de nos investissements, explique Damien Mariette. La réindustrialisation et la remilitarisation sont deux défis pour l'Europe

qui nécessiteront des financements importants. Et les banques sont essentielles dans le financement du besoin en fonds de roulement des entreprises. Elles ont aussi un rôle à jouer dans le fléchage de l'épargne vers des solutions plus européennes, sachant que l'Europe est une des rares zones où les allocations risquées des investisseurs sont majoritairement investies en dehors de leur zone. Notre fonds a été pionnier sur la thématique, puisqu'il a plus de trois ans d'ancienneté, et nous avons une approche très diversifiée pour aborder l'ensemble des dépendances que nous observons. Cela englobe notamment la sécurité alimentaire, qui est un gros sujet comme on l'a vu lors du conflit ukrainien. Les énergies décarbonées sont aussi une thématique majeure, on a l'exemple de la Chine passée en 25 ans du tout charbon à une énergie majoritairement issue des renouvelables. Un investissement significatif dans le temps permet de faire émerger des leaders. » D'autres secteurs sont naturellement hors-champ, comme le luxe, mais il faut parfois plus de granularité : dans l'aérien, un acteur comme Air France-KLM, pour sa partie fret, est ainsi plus stratégique que Ryanair.

## DES CARNETS DE COMMANDES BIEN REMPLIS

Les acteurs de la défense bénéficient d'une forte visibilité, grâce à des commandes importantes et en croissance.



Sources : sociétés, CPRAM

## LES VERTUS D'UNE GESTION ACTIVE, VOIRE TACTIQUE

Typiquement, les fonds thématiques sur la souveraineté permettent d'éviter les écueils d'une gestion trop sectorielle. « *Le maître-mot reste la diversification*, assure Lazare Hounhouayenou. *Mais une stratégie thématique implique également la prise en compte de biais assumés par rapport aux indices de marché. Et nous avons une gestion véritablement active, avec un aspect tactique.* » il ne s'agit pas de « s'endormir » sur un panier de titres immuable. « *Nous avons une approche de sélection de titres, partant de l'analyse de chaque position en portefeuille, plutôt qu'une volonté de répartition a priori entre les différents piliers ou de comparaison avec un benchmark, fait savoir* Emilié Brunet-Manardo. *Nous privilégions la souplesse. Alors que le poids de la défense a baissé du fait d'une sous-performance, nous nous posons la question de savoir si certaines sociétés du secteur méritent d'être renforcées.* » La capacité à s'éloigner du benchmark

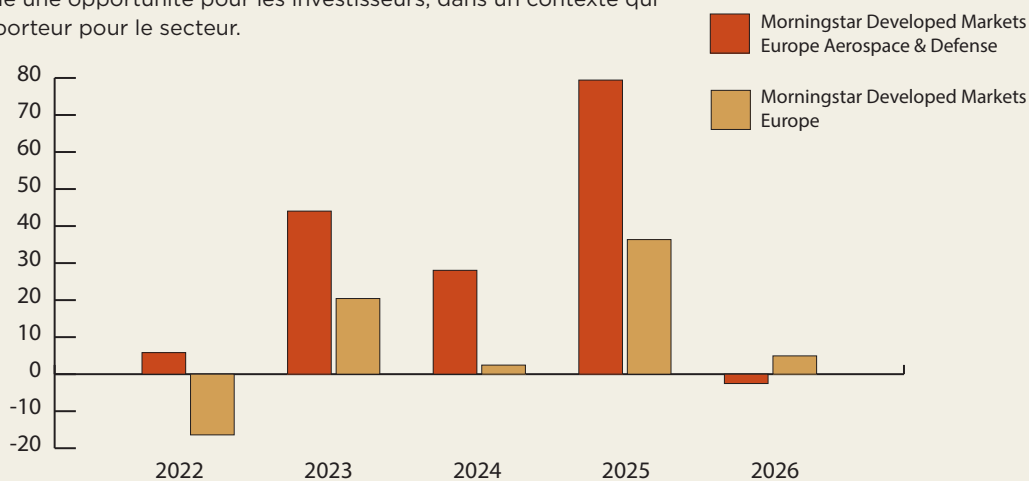
s'exprime aussi dans la possibilité de descendre sur l'échelle des capitalisations boursières. « *Nous pouvons descendre jusqu'à 500 millions d'euros de capitalisation, ce qui permet éventuellement de participer à des introductions en Bourse. Mais le poids des small caps est plafonné à 20% de la stratégie et il est aujourd'hui plutôt autour de 10%* », détaille Lazare Hounhouayenou. Chez Lazard Frères, on est dans le même ordre de grandeur. « *Les petites et moyennes valeurs représentent plus de 10% de notre portefeuille, la seule contrainte étant de ne pas avoir plus de 10% du fonds dans des capitalisations inférieures au milliard d'euros* », indique de son côté Emilié Brunet-Manardo.

La souplesse de gestion que les fonds s'autorisent face aux indices est d'autant plus importante que le degré de pureté minimal des entreprises vis-à-vis du thème n'est pas la seule contrainte que s'imposent les gérants. « *Nous avons mis en place*

*un filtre sur l'actionnariat*, explique Damien Mariette. *Une entreprise européenne à capitaux majoritairement extra-européens pose la question de l'alignement entre sa stratégie et les intérêts de l'Europe en cas de conflit entre les deux zones. On voit d'ailleurs que le management de Pirelli, majoritairement italien, travaille à réduire le poids de son principal actionnaire, le chinois Sinochem. Cela leur a d'ailleurs nu commercialement, notamment sur le marché américain.* » Et comment se comporterait le management d'ArcelorMittal, à l'actionnariat principalement indien, en cas de conflit – certes peu probable aujourd'hui – entre ce pays et l'UE ? « *Nous n'investissons pas dans des sociétés du Royaume-Uni, qui ne bénéficieront pas des plans européens*, ajoute Damien Mariette. *Les sujets de défense sont la seule exception possible, depuis le rapprochement avec l'UE opéré l'an dernier par le gouvernement de Keir Starmer.* »

### LE SECTEUR EUROPÉEN DE LA DÉFENSE SOUFFLE EN 2026... ... APRÈS UNE PÉRIODE DE FORTE SURPERFORMANCE

Après le fort rallye enregistré en 2025, les valeurs de défense ont corrigé. Cela semble une opportunité pour les investisseurs, dans un contexte qui reste très porteur pour le secteur.



Performances en % des indices « gross return » en dollars US, arrêtées au 9/06/2026

Source : Morningstar



### **BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT**

#### **BNP PARIBAS AM [bnpparibas-am.com/](https://bnpparibas-am.com/)**

BNP Paribas Asset Management (BNPP AM) est le métier de gestion d'actifs de BNP Paribas. Parmi les trois principaux gestionnaires d'actifs en Europe<sup>1</sup>, l'entreprise gère plus de 1.600 milliards d'euros d'actifs<sup>2</sup> pour des clients institutionnels, entreprises et investisseurs individuels à travers le monde.

BNPP AM propose une large gamme de solutions d'investissement liquides, couvrant des placements de taux, des stratégies actives à forte conviction et une offre d'ETF en forte expansion, représentant au total plus de 1.000 milliards d'euros d'encours<sup>2</sup>.

BNPP AM ambitionne de façonner une nouvelle approche de la gestion d'actifs, fondée sur l'envergure de sa plateforme, la profondeur des expertises et une vision de long terme.

1 Sources : IPE 2025 et communication financière des sociétés au 31/12/2025.

2 Source : BNPP AM, au 31 mars 2026. Actifs sous gestion incluant les actifs conseillés.

### **CPRAM**

#### **CPRAM [cpram.com](https://cpram.com)**

Filiale d'Amundi, CPRAM est une société de gestion d'actifs innovante proposant des solutions d'investissement sur toutes les classes d'actifs. Expert reconnu en gestion actions thématique et quantitative comme en gestion monétaire et obligataire, elle accompagne ses clients et partenaires (institutionnels, entreprises, assurances, banques privées, gérants de fonds et professionnels du patrimoine) à travers tous les cycles de marché depuis plus de 35 ans. CPRAM gère 99 milliards d'euros d'actifs\*.

\* Source : CPRAM - Données au 31/12/2025.

### **LAZARD FRÈRES GESTION**

#### **LAZARD FRÈRES GESTION [lazardfreresgestion.fr](https://lazardfreresgestion.fr)**

Fondée en 1848, Lazard est l'une des principales sociétés de conseil financier et de gestion d'actifs au monde, avec des activités en Amérique du Nord et du Sud, en Europe, au Moyen-Orient, en Asie et en Australie. Lazard Frères Gestion est la société de gestion d'actifs du groupe Lazard en France, spécialisée dans l'investissement dans les valeurs cotées. Elle bénéficie, pour accompagner ses clients, de tous les savoir-faire d'une grande maison de gestion adossée à un puissant groupe international.

# INTERVENANTS



Lazare  
HOUNHOUAYENOU

Gérant principal de la stratégie actions souveraineté européenne

Lazare Hounhouayenou est gérant de portefeuille actions chez BNPP AM depuis 2014.

Il gère principalement les fonds BNP Paribas Europe Strategic Autonomy et BNP Paribas Europe Next Tech.

Auparavant, il a exercé chez CamGestion, un ancien partenaire de BNPP AM (2010-2014).

Entre 2005 et 2010, il était analyste financier *sell-side*, d'abord chez Oddo Securities puis chez BNP Paribas Fortis. Lazare Hounhouayenou est titulaire d'un master en finance de l'ESCP Europe et est basé à Paris.



Damien  
MARIETTE

Gérant actions thématiques

Damien Mariette rejoint l'équipe actions thématiques de CPRAM en janvier 2023. Il gère les thématiques souveraineté européenne.

Il commence sa carrière de gérant en actions européennes en 2008 à la Banque Populaire Val de France. En 2009, il devient gérant actions internationales au Fonds de Garantie Automobiles, puis gère en 2012 des actions européennes pour La Financière de l'Echiquier et en 2018 pour Sycomore. En 2023, il intègre le pôle Progress de l'équipe de gestion actions thématiques de CPRAM.

Damien Mariette est titulaire d'un master en finances de marché de l'université d'Artois.



Emilie  
BRUNET-MANARDO

Gestionnaire - analyste actions européennes

Emilie Brunet-Manardo est gestionnaire/analyste sur les actions européennes. En tant qu'analyste, elle est en charge du secteur de l'énergie et de la distribution. Elle a rejoint Lazard Frères Gestion en 2024 et cogère les fonds Lazard Alpha Euro et Lazard Sovereignty Europe. Après avoir débuté en 2006 chez Oddo & Cie, Emilie Brunet-Manardo a exercé chez Bpifrance et DNCA Investments, gérant diverses stratégies d'actions européennes. Elle est diplômée de l'ESCP Europe et certifiée CFA ESG.



## L'AGEFI

L'Agence économique et financière fondée en 1911,  
8 rue Bellini - 75116 Paris

Tél. : 01 41 27 47 00 - Site Internet : [www.agefi.fr](http://www.agefi.fr)

Président, directeur de la publication : Nicolas Beytout

Directeur général délégué : François Robin (4768)

Directeur de la rédaction de L'Agefi : Alexandre Garabedian (4733)

Directeur commercial et développement : Laurent Luiset (4748)

Assistante commerciale : Sarah Negly (4729)

L'Agefi Alpha est édité par : Agence Economique et Financière Agefi au capital de 5 716 920 euros

Siège social : 8 rue Bellini - 75116 Paris

RCS : Paris 334 768 652 - N° Siret : 33476865200086

N° TVA intracommunautaire : FR 75 334 768 652, Principal actionnaire : Bey Médias Presse et internet

Conseil et contenus éditoriaux : Emmanuel Schafroth - Conception graphique : François Quintin - SuzyLee

Impression : Imprimerie de Compiègne - 2, avenue Berthelot - ZAC des mercières - BP 60524

60205 Compiègne Cedex

N° CPPAP : 1230 T 95152 - N° ISSN : 2970-5843

# D&O

## NOS PROCHAINES THÉMATIQUES

Dans L'AGEFI alpha  
Gestion obligataire  
Marchés émergents  
ETF

Dans L'AGEFI Actifs  
Souveraineté européenne  
Assurance vie luxembourgeoise